



picasoft

Université de Technologie de Compiègne

Association Picasoft

**Procès Verbal - Assemblée Générale Ordinaire
Printemps 2023**

23 septembre 2023

Table des matières

1 Informations générales	3
1.1 Membres présents	3
1.2 Ordre du jour	3
2 Vote du bilan moral	4
3 Vote du bilan financier	4
4 Vote du bilan technique	4
5 Salarier des membres de Picasoft ?	5
6 Gestion administrative et avenir de Picasoft	5
7 Exclusion des membres inactif-ves	6
8 Vote des représentant-es	6
9 Discussion	7

1 Informations générales

L'Assemblée Générale Ordinaire de Picasoft pour le semestre de printemps 2023 s'est tenue le mardi 11 juillet 2023 entre 18h30 et 21h30.

1.1 Membres présents

Étaient présent·es ou représenté·es 16 membres sur 18 :

- Stéphane Crozat
- Gaëtan Blond
- Antoine Lima
- Pomme Pompeani
- Quentin Duchemin
- Tobias Ollive
- Audrey Guélou
- Rémi Uro (départ à 20h50, procuration à Audrey Guélou)
- Bertille Pesquidoux
- Thomas Picouet
- Adnane Errazine (procuration à Gaëtan Blond)
- Romain de Laage (procuration à Rémi Uro)
- Emma Falkiewitz (procuration à Audrey Guélou)
- Sarah Nguyen (procuration à Quentin Duchemin)
- Roma Auguste (procuration à Quentin Duchemin)
- Matthieu Bricogne (procuration à Stéphane Crozat)

Le quorum est réuni.

1.2 Ordre du jour

L'ordre du jour (non-ordonné) est le suivant :

- Retour sur l'AG A22
 - Raison d'être et lien avec l'UTC
 - Accorder un temps d'intelligence collective dédié
- Gestion administrative et avenir de Picasoft
- Salarier des membres de Picasoft
- Vote du bilan moral
- Vote du bilan financier
- Vote du bilan technique
- Décision sur l'exclusion des membres inactif·ves
- Vote des représentant·es

Les sections suivantes représentent les points traités, dans l'ordre chronologique.

2 Vote du bilan moral

Le représentant administratif présente le bilan financier, qui fait état des différentes activités de l'association pendant le semestre. Il est consultable sur le [registre spécial](#)¹.

- Contre : 0
- Blanc : 0
- Pour : 16

Le bilan moral est **accepté** à l'unanimité.

3 Vote du bilan financier

La représentante financière présente le bilan moral, qui fait état de la compatibilité de l'association pendant le semestre. Il est consultable sur le [registre spécial](#).

Il est déficitaire en raison de l'achat de matériel, du paiement annuel des frais d'hébergement et de défraiements. Le solde de l'association ne nous permet pas de prévoir une réserve de trésorerie correspondant à 50% de la valeur du matériel et 3 semestres d'hébergement, telle que prévue par l'article 9.1 du Règlement Intérieur. Elle permet de couvrir 25% de la valeur du matériel et 2 semestres d'hébergement.

Ces indicateurs sont néanmoins imparfaits car ils ne prennent pas en compte l'amortissement des machines. Si on ne prend pas en compte Alice, qui n'est plus utilisée, la réserve matérielle est couverte. De plus, on paye à Rhizome ce qu'on payait à Tetaneutral, mais l'hébergement leur coûte moins cher. Nous nous alignons sur Tetaneutral pour les soutenir, mais dans le cas d'une difficulté financière, le tarif serait négociable et la réserve d'hébergement elle aussi couverte.

- Contre : 0
- Blanc : 0
- Pour : 16

Le bilan financier est **accepté** à l'unanimité.

4 Vote du bilan technique

Le représentant technique présente le bilan technique, qui fait état des évolutions de l'infrastructure pendant le semestre. Il est consultable sur le [registre spécial](#).

Il est crucial continuer à avoir au minimum 2 membres qui savent comment accéder aux machines de Picasoft hébergées à la DSI.

L'importance de réunions techniques régulières, y compris à distance, est souligné. Elles permettent aux membres de se motiver à faire ensemble.

- Contre : 0
- Blanc : 0
- Pour : 16

Le bilan technique est **accepté** à l'unanimité.

1. <https://wiki.picasoft.net/doku.php?id=asso:administratif:registre>

5 Salarier des membres de Picasoft ?

L'éloignement et les occupations des membres de Picasoft rend difficile la concrétisation de projets qui demandent du temps. Sans direction claire et commune, Picasoft reste dans un *statu quo*.

Si l'intention est de sortir de ce *statu quo*, le salariat est une piste de réflexion. Par exemple, la refonte du site web nécessite vraisemblablement 2 à 3 semaines à temps plein salarié, tandis qu'en bénévolat cela prendrait plus d'un an. Le salariat permet de mener des actions qui demandent une attention soutenue. Une alternative discutée est une activité de prestation type auto-entrepreneur.

Dans cette hypothèse, il y a plusieurs points de vigilance : les prestations peuvent être vues comme du travail dissimulé, les salariés ne peuvent pas faire partie des organes décisionnaires et le responsable administratif-ve aurait, dans le cas du salariat, une véritable responsabilité légale.

Concernant la nature des tâches à réaliser, il semble préférable que le conseil les choisisse collégalement.

Des membres se questionnent sur le passage d'un modèle étudiant bénévole à un modèle salarié, qui pourrait être vu comme une manière de combler un manque d'envie profonde ou de bénévoles, et ainsi changerait la nature de l'association. Ceci étant, quasiment plus aucun membre de l'association n'est étudiant. Les associations peuvent évoluer, dans la mesure où cette évolution semble désirable et n'est pas un choix par défaut.

Dans ce cas se poserait la question de l'asymétrie entre les membres rémunéré-es et les bénévoles. Du côté d'associations comme Framasoft ou Scenari, le salariat fonctionne car dédié à des tâches bien spécifiques, annoncées aux donateur-ices. Leur mission est claire, décidée collégalement et ne se place pas en concurrence du bénévolat mais en complément.

Ainsi, un salariat type un jour par semaine, assurant les fonctions critiques, pourrait satisfaire les membres. Attention cependant au financement et à l'arbitrage si plusieurs personnes souhaitent être salariées. Une proposition est de laisser la responsabilité des campagnes de dons aux personnes qui souhaitent être salariées.

Ces questions autour des tâches clés, du cahier des charges et des stratégies de financement sont renvoyées à une future discussion.

6 Gestion administrative et avenir de Picasoft

La raison d'être historique de Picasoft est très liée à sa présence à l'UTC : animation de conférences, services web pour les étudiant-es, animations de semaines de formations, etc. Avec l'éclatement géographique des membres, Picasoft perd son ancrage local.

Les liens avec l'UTC existent toujours à travers Stéphane (APIs et WE01), mais il est ténu. Cela ne signe pas pour autant la fin définitive de Picasoft à l'UTC : sa création a été le fruit de circonstances favorables et sa reprise pourrait l'être aussi. Pour l'heure, l'association n'est plus très visible ; elle ne participe plus à la Journée des Associations par exemple.

Pour certains membres à distance, trouver une raison d'être est important. Par exemple, vue son architecture distribuée et son implication dans le collectif CHATONS, Picasoft pourrait proposer des services à destination des autres membres du collectif.

Il est proposé d'organiser une deuxième édition du Picacamp, journée d'intelligence collective visant à définir les orientations stratégiques et le fonctionnement de l'association. La proposition est mise au vote.

- Contre : 0
- Blanc : 0
- Pour : 16

L'organisation de la journée est **acceptée** à l'unanimité. Elle sera animée par Sarah. Un atelier au camp CHATONS sera organisé par Pomme afin de prendre la température sur les besoins des membres du collectif.

7 Exclusion des membres inactif·ves

L'article 11 du règlement intérieur prévoit de présenter une liste de membres considérés comme inactifs lors de l'AG de fin de semestre. L'AG vote cette liste. Un membre se charge ensuite d'envoyer un message privé à chaque membre concerné afin de connaître son intention. Le membre est exclu s'il n'y a pas de réponse dans les 10 jours.

Ce semestre, la tout-doux-cratie semble avoir bien fonctionné et aucun dysfonctionnement n'est remonté. Il est proposé de n'exclure personne. Cette proposition est mise au vote.

- Contre : 0
- Blanc : 0
- Pour : 16

La proposition est **acceptée** à l'unanimité.

8 Vote des représentant·es

Chaque semestre, trois représentant·es sont élu·es pour représenter l'association sur les aspects administratif, financier et technique.

La liste proposée pour le semestre A23 est la suivante :

- Quentin Duchemin : représentant **administratif**
- Audrey Guélou : représentante **financière**
- Antoine Lima : représentant **technique**

La liste est mise au vote.

- Contre : 0
- Blanc : 0
- Pour : 16

Les représentant·es sont **élu·es** à l'unanimité.

Un membre suggère que pour le futur, le représentant·e financier·e ne soit pas seul·e pour gérer l'émission de reçus fiscaux, suite à la reconnaissance de Picasoft comme étant d'intérêt général. En effet, l'accès aux comptes n'est pas nécessaire pour ce faire. Tobias se propose.

9 Discussion

Merci à Pomme pour le temps et l'énergie investis pour animer et faire le lien avec le collectif CHATONS.

Pour le Picacamp et les campagnes de don, il serait souhaitable d'estimer le nombre d'heures bénévoles passées sur les actions de formation et de sensibilisation sur une année. Un calcul rapide donne environ 1500 heures par an, à affiner.

L'AG est terminée.